

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

**Arrêté du 30 décembre 2011 portant modification des circonscriptions des brigades territoriales de Tournon-sur-Rhône et de Vernoux-en-Vivarais (Ardèche)**

NOR : IOCJ1135291A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, partie réglementaire, III ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Les circonscriptions des brigades territoriales de Tournon-sur-Rhône et de Vernoux-en-Vivarais (Ardèche) sont modifiées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Tournon-sur-Rhône et de Vernoux-en-Vivarais exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 décembre 2011.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de corps d'armée,*  
*major général de la gendarmerie nationale,*  
L. MULLER

ANNEXE

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<b>BT Tourmon-sur-Rhône</b>	Arras-sur-Rhône Boucieu-le-Roi Châteaubourg Cheminas Colombier-le-Jeune Étables Glun Lemps Mauves Ozon Plats Saint-Barthélemy-le-Plain Saint-Jean-de-Muzols Saint-Romain-de-Lerps Saint-Sylvestre Sécheras Tournon-sur-Rhône Vion	Arras-sur-Rhône Boucieu-le-Roi Châteaubourg Cheminas Colombier-le-Jeune <b>Cornas</b> Étables Glun <b>Guilherand-Granges</b> Lemps Mauves Ozon Plats Saint-Barthélemy-le-Plain Saint-Jean-de-Muzols <b>Saint-Péray</b> Saint-Romain-de-Lerps Saint-Sylvestre Sécheras <b>Soyons</b> <b>Toulaud</b> Tournon-sur-Rhône Vion
<b>BT Vernoux-en-Vivarais</b>	Alboussière Boffres Chalencon Champis Châteauneuf-de-Vernoux <b>Cornas</b> <b>Guilherand-Granges</b> Saint-Apollinaire-de-Rias Saint-Jean-Chambre Saint-Julien-le-Roux Saint-Maurice-en-Chalencon <b>Saint-Péray</b> Silhac <b>Soyons</b> <b>Toulaud</b> Vernoux-en-Vivarais	Alboussière Boffres Chalencon Champis Châteauneuf-de-Vernoux Saint-Apollinaire-de-Rias Saint-Jean-Chambre Saint-Julien-le-Roux Saint-Maurice-en-Chalencon Silhac Vernoux-en-Vivarais